



LES ÉCHOS

CAP DU 24 AVRIL 2018

1. CAP A

Disponibilités, détachements, détachements inter filière, intégrations, (hors stage) : Adopté à l'unanimité

Promotion interne au grade d'ingénieur.

Un poste d'ingénieur à la direction de l'Eau. 37 candidats ont été recensés dont 6 au titre de la promotion interne.

L'agent retenu bénéficie d'une promotion interne au titre de l'ancienneté est issu de la direction de l'Eau.

Vote pour à l'unanimité.

Un poste d'ingénieur à la direction la Maitrise d'Ouvrage Urbaine (MOU). 7 candidats ont été recensés dont 3 au titre de la promotion interne.

Vote : l'ensemble des organisations syndicales dont la **CFDT** se sont abstenues. Les élus politiques ont voté pour.

La CFDT a fait remarquer lors de cette CAP que quasi systématiquement les candidatures d'agents très expérimentés ne sont pas retenues alors que celles d'agents beaucoup plus jeunes sont retenues.

2. CAP B

6 disponibilités pour convenances perso : adopté

3 détachements vers la Métropole : adopté

2 détachements inter-filières : adopté (assistant socio-éducatif vers rédacteur)

3 intégrations : adopté

1 mise à disposition : adopté

- 3 postes de promotion interne au grade de technicien territorial : adoptés sans

dérogation à la clause de mobilité.

3 postes de promotion interne au grade de rédacteur territorial : adoptés sans dérogation à la clause de mobilité.

Prochaines CAP les 28 et 31 mai